

REUNION DU 30 SEPTEMBRE 2013

PRESENTS : MMES BOEVER – GRANDCOING
MM – BEAUTRAIT - BILLOUD – MERIOT - DE LA TORRE

ABSENT : MM BLANCHE- HILBERT

ABSENTE MAIS EXCUSÉE : Mlle PIERSON

PROCURATION : M. BEAUFORT par MME BOEVER et M JAMIN par MME GRANDCOING

SECRETAIRE : M. DE LA TORRE

Madame le Maire ouvre la séance à 18 h 30.

Lecture et approbation à l'unanimité du compte-rendu de la séance du 15 juillet 2013.

EGLISE : TRAVAUX CHAUFFAGE (entretien et mise en sécurité)

Madame le Maire informe les conseillers qu'il est nécessaire de faire des travaux pour l'entretien et la mise en sécurité du chauffage de l'Eglise et qu'elle a reçu des devis par l'entreprise CHAUFFAGE MARNE.

Un premier concerne l'entretien des radiants gaz, il est d'un montant de 752.88€TTC et un second devis qui correspond à une option sécurité d'un montant de 1156.05€TTC.

Le Conseil Municipal accepte à l'unanimité le premier devis, et le second est accepté à 7 voix pour et 1 abstention.

RUE MICHEL LE TELLIER

- *EGIS : Avenant n°3 au Marché de mise en œuvre :*

Madame le Maire informe les conseillers qu'il y a un avenant à la baisse suite aux travaux non effectués sur la RD 34. Elle les informe aussi qu'Orange a envoyé une lettre recommandée suite à l'enlèvement de la cabine téléphonique et leur propose de trouver un autre emplacement.

Le Conseil Municipal propose l'implantation de la nouvelle cabine téléphonique près du Château de Louvois.

- *Inauguration : organisation :*

Madame le Maire rappelle aux conseillers la date de l'Inauguration qui est le 19 octobre à 10h30 devant la Mairie. Madame le Maire explique aux conseillers que le Conseil Général prend en charge les verres, les boissons « soft », des petits fours, et des invitations, la Commune doit s'occuper de l'installation de la Salle des Fêtes et du champagne.

Le Conseil Municipal en prend acte.

ROUTE DES VIGNES

Madame le Maire fait un bilan sur l'avancée des travaux Route des Vignes auprès des conseillers.

Le Conseil Municipal en prend acte.

ROUTE FORESTIERE : DIG

Madame le Maire rappelle aux conseillers le projet de la Route Forestière et leur propose de passer à la deuxième étape qui est de prendre une délibération pour la déclaration d'intérêt général car la subvention du Conseil Régional est obtenue.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide de continuer le projet.

MONUMENT AUX MORTS

Madame le Maire informe le Conseil Municipal des devis reçus par les différentes entreprises de Pompes Funèbres pour la réfection du Monument aux Morts.

Les devis reçus sont les suivants :

- Pompes Funèbres Jean-Pierre ROBERT pour un montant de 6139.56€
- Pompes Funèbres TRAXLER pour un montant de 5989.87€
- Pompes Funèbres SCHLISCHKA pour un montant de 14039.70€
- Pompes Funèbres Générales – Marbrerie ROUSSEAU pour un montant entre 14000 et 16000€

Le projet de la Marbrerie Rousseau remporte les suffrages pour son côté esthétique, le choix des matériaux respectant le caractère rural du site et ne procède pas au démontage du monument.

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité de retenir l'offre des Pompes Funèbres Générales – Marbrerie ROUSSEAU.

DÉCORATIONS DE NOËL

Madame le Maire informe les conseillers qu'elle a reçu un devis de l'entreprise LANTENOIS ELECTRICITÉ pour illuminer les rues de Louvois. Le devis comporte l'achat des motifs (6800.46€TTC) ainsi que la pose et dépose (2061.90€).

Le Conseil Municipal décide à 7 voix pour et 1 abstention l'achat de décorations de Noël.

MANIFESTATION JOUR DE LA NUIT

Madame le Maire explique au Conseil Municipal le déroulement de la soirée du Jour de la Nuit organisée avec le Parc et la Compagnie « le Diable à 4 Pattes » qui aura lieu le 12/10/2013 à 19h30.

QUESTIONS DIVERSES

- Madame le Maire informe qu'il est nécessaire de procéder aux écritures suivantes sur le budget :

Chapitre 020 : -210.00€

Chapitre 20 : Compte 205 : +210.00€

pour pouvoir effectuer le mandat de paiement auprès de SEGILOG.

- Faire un titre au compte 73111 : 3 735€

- Faire un mandat au compte 73925 : 3 735€

afin d'effectuer le prélèvement pour le FPIC

- Chapitre 023 : + 25 850.00€

- Chapitre 021 : + 25 850.00€

- Chapitre 21 : Compte 2151 : + 29 990.00€

- Compte 61521 : - 25 850.00€

- Compte 1323 : + 4 140 euros

pour permettre d'effectuer le mandat auprès de la SCREG

- Chapitre 023 : +76 100.00€

- Chapitre 021 : +76 100.00€

- Compte 2315 – Opération 204 : + 76 100.00€

- Compte 61521 : -76 100.00€

Afin d'effectuer le mandat pour l'entreprise MARTINS TRAVAUX

Le Conseil Municipal accepte à l'unanimité les différentes décisions modificatives.

- Madame le Maire informe les conseillers qu'une plainte a été déposée à la Direction Départementale des Territoires contre la Mairie concernant la traverse pour l'accessibilité des personnes à mobilité réduite.
- Madame le Maire informe au Conseil Municipal de l'invitation reçue de la Mairie de Mareuil sur Ay concernant le Salon des Arts.
- Madame le Maire fait un point sur le dossier Madame Laurence HENOT.

Fin de séance 20h25